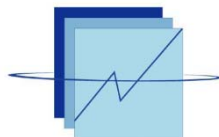


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Décembre 2015

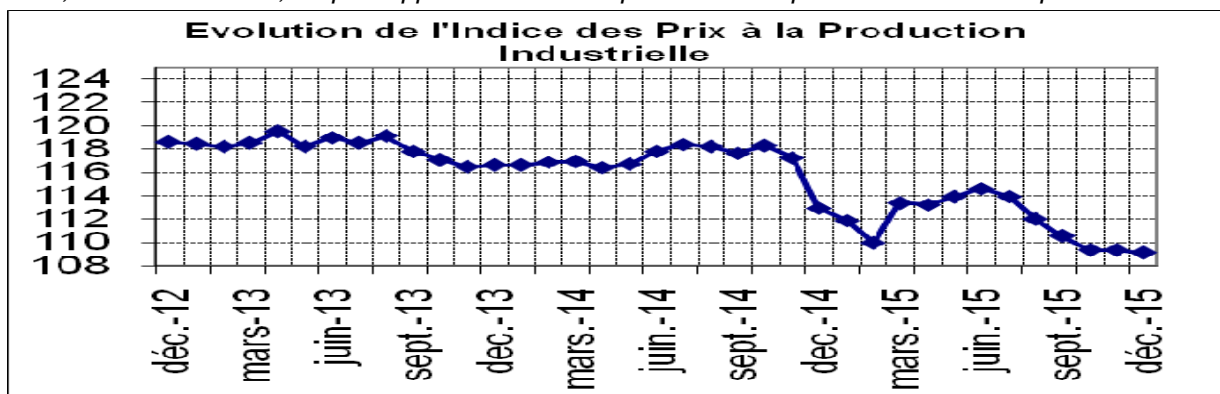


Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix à la production industrielle

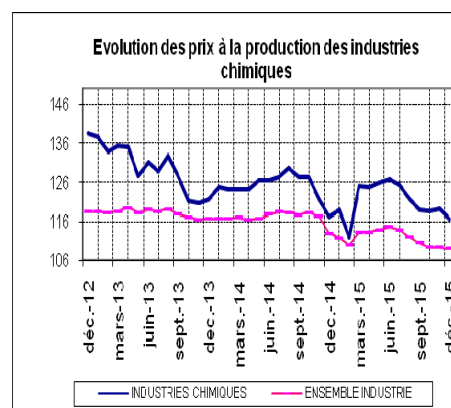
L'activité industrielle est marquée, en décembre 2015, par une réduction de 0,2% des prix à la production comparés à ceux du mois précédent. Cette tendance baissière découle principalement de la diminution des prix à la production des industries chimiques (-2,1%). En revanche, le relèvement des prix à la production des industries des matériaux de construction (+0,4%), alimentaires (+0,3%) et mécaniques (+0,2%) a atténué la baisse des prix à la production industrielle. Au même moment, les prix à la production des industries extractives, textiles et du cuir, du papier et du carton, d'énergie et des autres industries manufacturières ont maintenu leur niveau observé en novembre 2015. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production industrielle se sont repliés de 3,4%. En moyenne sur l'année 2015, ils ont chuté de 4,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



ANALYSE SECTORIELLE

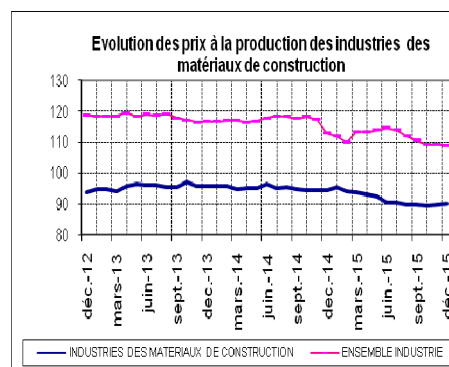
Une baisse des prix à la production des industries chimiques

A la suite de la hausse notée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques se sont détériorés de 2,1% en décembre 2015. Ce résultat est consécutif notamment à une diminution des prix à la production de peinture et du vernis (-13,1%). En outre, le fléchissement des prix du raffinage pétrolier (-5,0%) a contribué à la tendance baissière de ceux de la branche. Toutefois, l'accroissement des prix des autres produits chimiques de base (+1,9%) a atténué le recul de ceux des industries chimiques. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries chimiques ont reculé de 0,4%. En moyenne sur l'année 2015, ils se sont réduits de 3,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



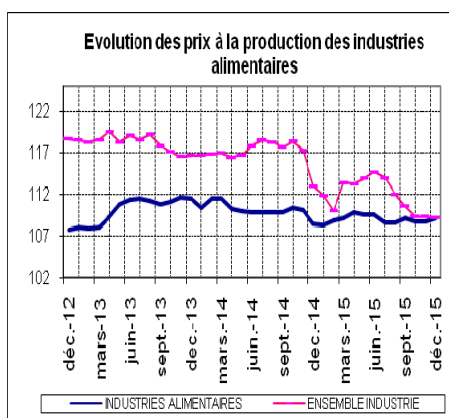
Une augmentation des prix à la production des industries des matériaux de construction

En décembre 2015, les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont bonifiés de 0,4% en comparaison avec ceux du mois précédent. Le relèvement des prix à la production du ciment, en variation mensuelle, a entraîné la hausse notée dans les industries des matériaux de construction. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont chuté de 4,6%. En moyenne sur l'année 2015, ils se sont repliés de 3,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



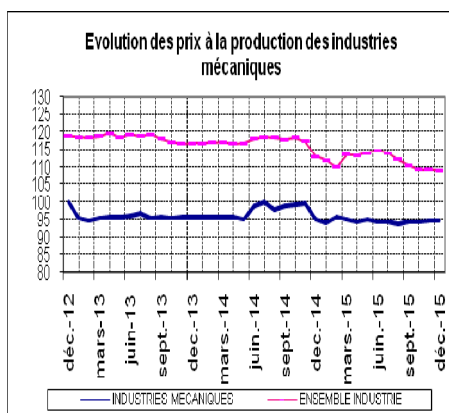
Un relèvement des prix à la production des industries alimentaires

Après une stabilité observée au mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires ont enregistré une hausse de 0,3% en décembre 2015. Cette évolution est essentiellement expliquée par l'augmentation des prix des poissons conservés, crustacés et mollusques (+ 3,2%) en variation mensuelle. La détérioration des prix des produits laitiers et de glace (-0,1%) a ralenti le rythme de progression des prix à la production des industries alimentaires. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries alimentaires ont crû de 0,6%. En moyenne sur l'année 2015, ils ont fléchi de 1,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



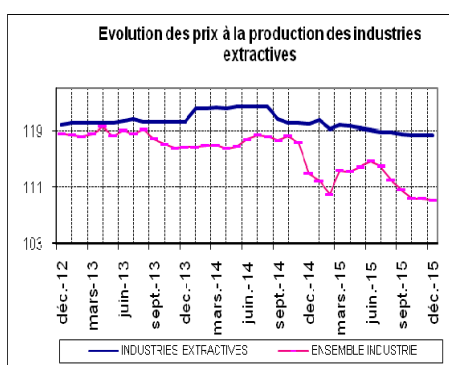
Un accroissement des prix à la production des industries mécaniques

L'augmentation des prix à la production des industries mécaniques observée le mois précédent a été poursuivie en décembre 2015, avec une croissance de 0,2%. Le renchérissement des autres ouvrages en métaux (+0,8%) explique la tendance haussière des prix à la production des industries mécaniques. Excepté ce sous-secteur, les prix des produits des autres sous branches se sont stabilisés en rythme mensuel. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries mécaniques ont reculé de 0,3%. En moyenne sur l'année 2015, ils se sont rétrécis de 2,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



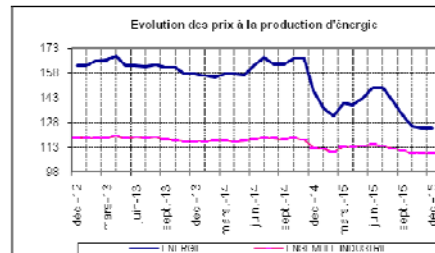
Une stabilité des prix à la production des industries extractives

La stabilité des prix à la production des industries extractives notée sur les trois mois précédents s'est maintenue en décembre 2015. Cette stagnation des prix à la production des industries extractives est imputable à la fixité des prix de l'ensemble des produits qui composent cette branche. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries extractives se sont réduits de 1,3%. En moyenne sur l'année 2015, les prix à la production des industries extractives ont baissé de 2,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



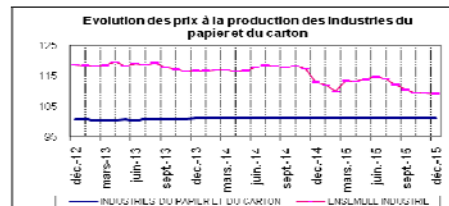
Un maintien des prix à la production d'énergie

Comparés à ceux du mois précédent, les prix à la production d'énergie se sont maintenus en décembre 2015. Ce résultat est consécutif à la stabilité des prix à la production d'eau et d'électricité. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production d'énergie ont chuté de 15,6%. En moyenne sur l'année 2015, ils se sont réduits de 14,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



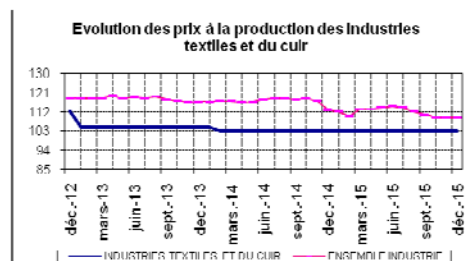
Un niveau inchangé des prix à la production des industries du papier et du carton

Les prix à la production des industries du papier et du carton sont restés fixes en décembre 2015. Par rapport à décembre 2014, les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés inchangés. En moyenne sur l'année 2015, ils ont stagné par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir se sont ressortis stables en comparaison avec ceux du mois précédent. En variation annuelle, ils sont demeurés inchangés. En moyenne sur l'année 2015, les prix à la production des industries textiles et du cuir ont affiché une baisse de 0,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une fixité des prix à la production des autres industries manufacturières

En décembre 2015, les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés inchangés en rythme mensuel ainsi qu'en variation annuelle. En moyenne sur l'année 2015, ils se sont stabilisés par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

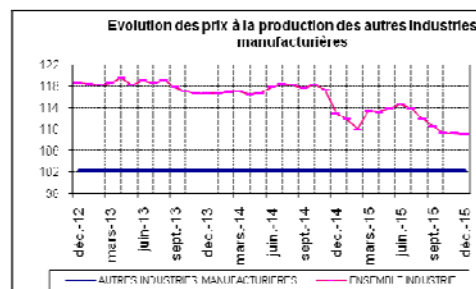


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	déc.-14	jan.-15	fév.-15	mars.-15	avril.-15	mai.-15	juin.-15	juillet.-15	août.-15	sept.-15	oct.-15	nov.-15	déc.-15	déc.-15/ nov.-15	12 mois 2015/ 12 mois 2014	déc.-15/ déc.-14
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	120,0	120,5	119,3	119,8	119,6	119,3	119,0	118,8	118,8	118,5	118,4	118,4	118,4	0,0	-2,1	-1,3
Extraction de phosphate	16	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	-1,0	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	145,6	147,3	143,0	145,0	144,2	143,1	142,2	141,4	141,4	140,3	140,0	139,9	139,9	0,0	-5,1	-3,9
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	108,4	108,3	108,9	109,1	109,8	109,5	109,5	108,6	108,5	109,1	108,7	108,7	109,1	0,3	-1,0	0,6
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	123,3	122,6	129,3	130,3	131,0	130,2	129,8	122,6	120,7	127,4	123,8	124,6	128,6	3,2	-0,1	4,4
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	98,8	98,8	99,2	100,3	103,6	102,6	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	0,0	-4,5	4,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	109,0	107,8	108,4	110,2	110,8	107,8	110,0	109,6	109,6	110,2	107,8	108,4	108,4	0,0	-1,1	-0,5
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	0,0	0,1	0,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	121,8	120,0	118,2	117,1	116,4	116,5	116,1	110,0	112,6	111,3	110,4	109,1	109,1	-0,1	-8,2	-10,4
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	1,3	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	-0,1	0,0
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-0,2	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	117,2	119,0	111,9	125,2	124,7	126,0	127,0	125,4	121,7	118,9	118,7	119,2	116,7	-2,1	-3,1	-0,4
Raffinage pétrolier	47	148,3	130,4	125,6	139,9	138,9	144,5	145,9	143,2	127,0	120,6	120,1	119,1	113,2	-5,0	-25,9	-23,7
Fabrication de produits chimiques de base	50	120,2	143,5	123,9	154,7	155,0	155,0	156,7	154,3	157,3	154,0	154,0	156,4	156,8	0,3	27,4	30,5
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,3	91,3	91,3	90,2	91,1	90,4	90,4	89,5	89,5	89,5	89,1	89,5	89,5	0,0	-2,0	-2,0
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	88,6	-13,1	-1,1	-13,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	81,5	83,8	79,7	86,6	78,0	68,3	69,9	71,8	72,0	72,4	72,0	70,6	72,0	1,9	-6,3	-11,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	89,9	89,4	89,6	93,1	90,7	89,9	91,2	90,8	90,1	89,1	89,4	89,5	88,5	-1,1	-4,0	-1,6
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	94,4	95,3	94,2	93,7	93,0	92,4	90,5	90,5	89,9	89,7	89,4	89,7	90,1	0,4	-3,8	-4,6
INDUSTRIES MECANIKES	28	95,1	94,1	95,7	95,1	94,5	94,9	94,5	94,2	93,7	94,3	94,5	94,6	94,9	0,2	-2,8	-0,3
Produits de la sidérurgie	9	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,3	0,0	-8,7	0,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	105,9	102,4	107,9	105,8	103,6	105,2	103,6	102,8	100,7	103,0	103,6	104,2	105,0	0,8	-0,1	-0,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,5	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	147,3	136,9	131,5	139,5	138,4	142,7	149,0	149,0	140,6	132,4	125,3	124,3	124,3	0,0	-14,8	-15,6
Production et distribution d'électricité	82	167,3	149,4	140,0	153,8	152,0	159,3	170,2	170,2	155,7	141,6	129,3	127,6	127,7	0,0	-21,6	-23,7
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	113,0	111,9	110,0	113,4	113,3	113,9	114,6	113,9	112,0	110,6	109,3	109,3	109,1	-0,2	-4,5	-3,4

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE & Muhamed NDIAYE**

Collaborateurs : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**